

**Extrait du texte lu par Robert Bodiguel, Maire :**

« J'ai bien conscience que cette médaille récompense pour Monique 20 ans de service ce sera la médaille d'argent, pour Bernard 30 ans, la médaille de Vermeil et pour Yvon 35 années de travail ce sera la médaille d'or. Ces années nous démontrent l'importance de la vie professionnelle dans l'épanouissement de chacun d'entre nous. Pour certains d'entre vous, l'heure d'une retraite bien méritée a sonné et c'est une seconde vie qui débute ou a débuté. Pour d'autres, il reste encore quelques années à passer dans le monde du travail. J'invite cependant chacune et chacun à rester des acteurs actifs de notre société.

Un bref rappel n'est pas inutile. La médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée. Cette médaille que vous allez recevoir dans un instant est décernée par le préfet du Finistère en fonction de l'ancienneté, mais elle récompense bien sûr la qualité du travail accompli. Si la durée a son importance, la passion et le dévouement dont vous avez fait preuve au service de la collectivité ont plus de valeur encore.

Le travail, c'est un facteur d'utilité collective et de statut personnel. Il représente également une valeur fondamentale. Il est utile de rappeler que c'est bien le travail qui fonde et finance les protections sociales, les systèmes de retraite... C'est aussi là que se construit, pour toutes et tous, l'estime de soi, indispensable à l'épanouissement de l'individu dans la société.

Il me reste à vous féliciter toutes et tous, avant de vous inviter chacune et chacun à venir nous rejoindre, à l'appel de votre nom. »